



AXA World Funds

Multi Asset Inflation Plus

Compartiment de la SICAV luxembourgeoise AXA World Funds

**Une approche flexible multi-actifs
qui vise à préserver le pouvoir d'achat en
battant le taux d'inflation de la zone euro**

Pour quels investisseurs ?

AXA WF Multi Asset Inflation Plus s'adresse aux investisseurs qui cherchent à préserver leur pouvoir d'achat en investissant dans des actifs mixtes liés favorablement à l'inflation.

Pourquoi choisir un fonds mixte ?

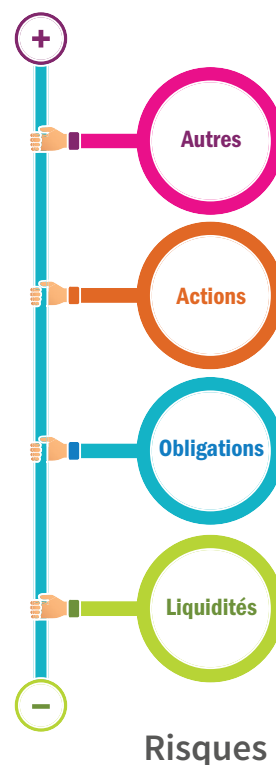
Les fonds mixtes investissent dans différentes classes d'actifs. Grâce à une répartition équilibrée, les investissements, mais aussi les opportunités et les risques, sont diversifiés.

Une action est une participation dans une société qui offre un potentiel de rendement élevé provenant de la plus-value de l'entreprise et éventuellement d'un dividende.

Une obligation est une reconnaissance de dette d'un émetteur (état ou entreprise) qui donne droit à un intérêt périodique prédéterminé (coupon) et au remboursement à l'échéance. Les obligations offrent moins de risques que les actions et sont aussi moins volatiles.

Le cash et les liquidités représentent des placements sûrs à court terme et offrent un intérêt limité. Leur taux d'intérêt dépend des taux d'intérêt à court terme en vigueur sur le marché et de la durée du placement.

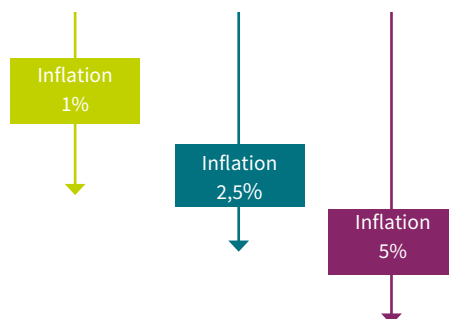
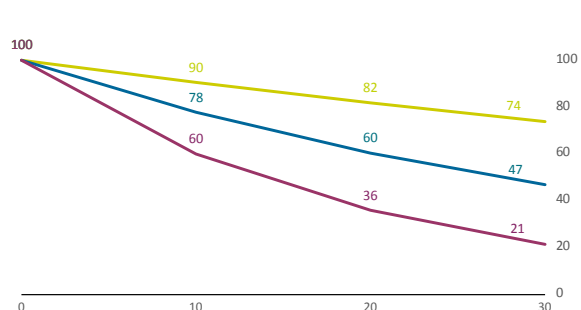
Au-delà de ces 3 classes d'actifs classiques, des investissements peuvent aussi être faits dans d'autres classes d'actifs telles que les matières premières, les indices, les futures, d'autres fonds, etc.



Pourquoi se préoccuper de l'inflation ?

L'inflation reflète une hausse généralisée des prix des biens et services. Il en résulte qu'avec la même somme d'argent, on peut acheter moins de biens et services qu'auparavant. Le pouvoir d'achat diminue et l'argent perd de sa valeur.

Ne rien faire pour lutter contre l'inflation peut avoir la conséquence suivante sur l'épargne :



Une inflation annualisée de 2,5% sur une période de 10 ans érode la performance d'un investissement de 21%.

Source: AXA IM.
A titre illustratif uniquement.

Politique d'investissement



Voulez-vous en savoir davantage sur **AXA WF Multi Asset Inflation Plus ?** Consultez notre site www.axa-im.be

L'objectif d'AXA WF Multi Asset Inflation Plus est de générer une performance supérieure au taux d'inflation de la zone euro, libellé en EUR, à partir d'un portefeuille multi-actifs indexé sur l'inflation, géré de manière dynamique.

AXA WF Multi Asset Inflation Plus s'efforcera d'atteindre l'objectif en investissant dans des actifs corrélés à l'inflation de tous types d'émetteurs de pays membres ou non membres de l'OCDE (c'est-à-dire, des pays inclus dans un indice reconnu sur les marchés émergents).

Le compartiment peut s'exposer jusqu'à 45% de son actif net à des actions, jusqu'à 100% de son actif net à des titres de créance négociables émis par des gouvernements, des sociétés ou des institutions publiques

domiciliées dans un État membre de l'OCDE, et jusqu'à 30% de son actif net à des titres « sub-investment grade » [strictement notés au-dessous de BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent (selon Moody's ou une autre agence de notation) ou non notés]. Le compartiment investira jusqu'à 20 % de son actif net dans des credit default swaps (CDS).

Le compartiment pourra investir la totalité de son actif dans des liquidités et/ou des instruments du marché monétaire lorsque le risque de conditions de marché défavorables est jugé important.

Au moins 50 % de l'actif net du compartiment seront couverts contre le risque de change face à l'euro.

Pourquoi choisir AXA WF Multi Asset Inflation Plus ?

Une solution multi-actifs globale et diversifiée

L'inflation en zone euro est étroitement corrélée à l'inflation mondiale. C'est pourquoi l'investisseur investi en zone euro a intérêt à prendre en considération l'inflation à l'échelle mondiale. De ce fait, une réponse à l'inflation efficace et de long terme est une solution multi-actifs bien diversifiée au niveau mondial.

Objectif de surperformance par rapport au taux d'inflation de la zone euro

AXA WF Multi Asset Inflation Plus vise à atténuer l'impact négatif de l'inflation et à obtenir des rendements supérieurs à l'inflation de la zone euro. Il s'agit d'un placement de long terme offrant une exposition aux actifs indexés sur l'inflation.

Approche dynamique et flexible

Les sources d'inflation varient tout au long du cycle économique et nécessitent donc des prises de décisions d'investissements dynamiques. Ces décisions d'investissement répondent à l'approche top-down ou approche descendante consistant à faire une analyse macroéconomique et du marché en général, et des tendances d'inflation. Sont pris en compte la sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt, le positionnement sur la courbe des taux indexée sur l'inflation et l'exposition à différents secteurs et zones géographiques ainsi qu'à différents actifs indexés sur l'inflation.

Risques

Il y a des risques inhérents à tout type d'investissement, y compris en AXA WF Multi Asset Inflation Plus :

Risque de crédit : en cas de défaillance (insolvabilité, faillite) ou en cas de dégradation de la qualité d'un ou de plusieurs émetteurs d'obligations, la valeur de ces obligations baissera, entraînant une baisse de la VNI du compartiment.

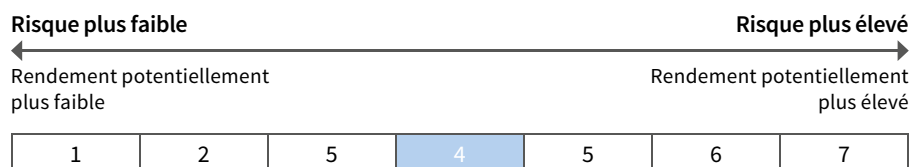
Risque de contrepartie : risque de défaut (insolvabilité, faillite) de l'une des contreparties, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de techniques comme les instruments dérivés : certaines stratégies de gestion supposent des risques spécifiques, comme le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque de valorisation, les risques juridiques et opérationnels, et le risque lié aux actifs sous-jacents.

Risque de levier : l'effet de levier exerce un effet tonique sur les rendements positifs. Cependant, l'effet est inverse en cas de pertes sur les marchés baissiers.

Risque opérationnel : risque de perte résultant de l'inadéquation de processus internes et de défaillances liées aux personnes et aux systèmes de la société de gestion, ou résultant d'événements extérieurs.

Profil de risque et de rendement ⁽¹⁾



À propos de l'équipe de gestion

Mathieu L'hoir,
Gérant principal d'AXA WF Multi Asset Inflation Plus



« Le risque majeur que recèle l'inflation est celui de réduire le pouvoir d'achat des particuliers qui ont des liquidités ou un revenu fixe. En effet, pour éviter une érosion du capital, le rendement de l'épargne doit être plus élevé que l'inflation. Dans le cas contraire, l'investisseur subit une perte de pouvoir d'achat.

C'est à ce problème que le compartiment AXA WF Multi Asset Inflation Plus cherche à répondre en développant une solution d'investissement dont l'objectif est la préservation du pouvoir d'achat en visant la génération de rendements réels (c'est-à-dire ajustés de l'inflation) positifs.

La solution s'appuie sur un portefeuille diversifié de classes d'actifs présentant historiquement une corrélation positive à l'inflation. Ainsi, le compartiment est d'une part investi dans des actifs obligataires sensibles à l'inflation pour environ 60% du portefeuille,

ceci incluant des obligations indexées à l'inflation, mais aussi des obligations à haut rendement et des obligations à taux variable. D'autre part, environ 30% du portefeuille est alloué aux actions des secteurs dont l'évolution est favorablement liée à l'inflation tels que la technologie, la consommation durable ou l'énergie. Enfin, le reste du portefeuille est investi dans des actifs réels liquides, comme par exemple l'immobilier coté. L'approche de l'allocation se veut dynamique et flexible car les sources d'inflation varient au cours du temps et au gré du cycle économique. En outre, elle peut s'avérer pertinente pour contrer les effets néfastes de l'inflation et ainsi faire croître le pouvoir d'achat dans un environnement en perpétuelle évolution. »

Caractéristiques spécifiques

AXA WF Multi Asset Inflation Plus – Part A

Forme juridique	Compartment de la SICAV luxembourgeoise AXA World Funds constituée pour une durée indéterminée ⁽²⁾
Nationalité	Luxembourgeoise
Date de création - Part A C	28/04/2017
Devise de référence	EUR
Devise de la part	EUR
Valorisation	Journalière
Type de part	Capitalisation / Distribution
Code ISIN (C/D)	LU1598028337 / LU1598028410
Droits d'entrée maximum	5,5% ⁽³⁾
Droits de sortie maximum	-
Frais de gestion maximum	1,20%
Frais courants estimés (frais de gestion réels compris)	1,31%
TOB de sortie/conversion (capitalisation)	1,32% (max. : 4 000€)
Souscription initiale minimale	0 EUR
Souscriptions/rachats	Journalière (J) avant 14 h (heure de Luxembourg) ⁽⁴⁾
Règlement	J+4 jours ouvrables
Taux de précompte mobilier (si part de distribution)	30%
Taxe belge sur l'épargne	30% (sur les plus-values) ⁽⁵⁾
Société de gestion	AXA Funds Management SA ⁽⁶⁾
Gestionnaire financier	AXA Investment Managers Paris
Dépositaire	State Street Bank Luxembourg
Publication de la VNI	www.beama.be
Structure 'Nominee' ⁽⁷⁾	Applicable en fonction du choix du distributeur Tarification applicable selon le distributeur
Swing pricing ⁽⁸⁾	2% max. de la VNI

Préalablement à toute souscription, l'investisseur est prié de prendre connaissance du KIID et du prospectus.

Le KIID, le prospectus, le dernier rapport annuel et le dernier rapport semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès du service financier Caceis Belgium, avenue du Port 86C-b320, 1000 Bruxelles, auprès d'AXA IM Benelux : Place du Trône 1 - 1000 Bruxelles ou auprès de votre distributeur. Le KIID, les rapports annuel et semi-annuel sont disponibles en français, néerlandais, allemand et anglais ; le prospectus en français, allemand et anglais. En cas de problème, nous vous suggérons de formuler votre plainte auprès de votre distributeur. Vous pouvez retrouver les personnes de contact du service de plaintes interne de chaque distributeur via le lien internet suivant : <https://private-investors.axa-im.be/fr/home-temp>. Si le traitement qui en est donné ne vous satisfait pas, nous vous recommandons de contacter l'Ombudsman en conflits financiers : ombudsman@ombudsfin.be ou au +32 (0)2 545 77 70.

Ce document ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement.

(1) La catégorie de risque est calculée sur base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du compartiment. La catégorie de risque publiée n'est pas garantie et peut évoluer dans le futur. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque. La catégorie 1 représente la catégorie la plus faible, la catégorie 7, la catégorie la plus élevée. (2) AXA WF Multi-Asset Inflation Plus est un compartiment sans garantie de capital d'AXA World Funds, SICAV UCITS IV de droit luxembourgeois, établie avenue J.F. Kennedy 49, L - 1885 Luxembourg et enregistrée sous le numéro de registre de commerce B 63.116. AXA WF Multi-Asset Inflation Plus a le statut de UCITS et est disponible en Belgique. (3) Sur base de la grille tarifaire appliquée par le distributeur. (4) Cut off avant 15 h (heure du Luxembourg) pour SSB Luxembourg au Luxembourg. (5) Les investisseurs physiques seront soumis au précompte mobilier de 30% sur la distribution de dividendes (part de distribution) et/ou la plus-value générée lors de la vente d'actions (part de capitalisation et/ou distribution) du compartiment ayant plus de 25% de créances en portefeuille pour les parts acquises avant le 1er janvier 2018 ou ayant plus de 10% de créances en portefeuille si les parts ont été acquises à partir du 1er janvier 2018. (6) AXA Funds Management est la société de gestion de droit luxembourgeois d'AXA WF Multi-Asset Inflation Plus domiciliée avenue J.F. Kennedy 49, L - 1855 Luxembourg et enregistrée sous le numéro du registre de commerce B 32.223. (7) Structure 'Nominee' : les parts des investisseurs sont inscrites en leur nom propre sur un compte titres auprès du 'Nominee'. Ensuite, l'ensemble des investisseurs sont inscrits globalement sur un compte d'investisseurs-nominee dans le registre du compartiment. (8) Le mécanisme du swing pricing consiste à ajuster à la hausse (en cas de collecte nette positive) ou à la baisse (en cas de collecte nette négative) la valeur nette d'inventaire qui sera appliquée aux souscriptions/rachats d'un jour précis afin de contrebalancer les coûts de transaction sur les marchés engendrés par de larges mouvements, et ainsi préserver la performance du fonds.

AXA IM et/ou ses affiliés peuvent recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession relative au fonds de placement ou à la structure du placement. Veuillez contacter AXA IM Benelux pour plus d'informations au sujet de ces rétrocessions.

Pour toute autre information, les investisseurs sont priés de prendre contact avec le service financier Caceis Belgium S.A.

Les informations présentées peuvent être différentes des informations actualisées. Du fait de leur simplification les informations contenues dans ce document sont partielles. Les données actualisées sont disponibles dans le prospectus et le KIID.